

# PORTAGE DE FONCIER AGRICOLE

« Île-de-France, Terre d'installation agricole »

## POURQUOI ?

- > Faciliter l'acquisition du foncier aux porteurs de projets agricoles, **partout en Île-de-France**
- > Participer au renouvellement des générations d'agriculteurs et d'agricultrices

À l'initiative de la **Région Île-de-France**, ce dispositif accompagne :



Les futurs agriculteurs et agricultrices portant des projets d'installation économiquement viables



Les communes et agglomérations à la recherche de porteurs de projets répondant aux objectifs agricoles du territoire



## OBJECTIFS



Finaliser sereinement leur projet d'installation (formation, plan de financement, etc.)

Trouver un candidat à l'installation

## COMMENT ?

Via la mise en réserve du foncier agricole (terres avec ou sans bâti<sup>1</sup>) pendant 2 ans maximum<sup>2</sup> puis revente à l'agriculteur lorsqu'il est prêt à s'installer

## QUI FAIT QUOI ?

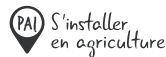
- > Alimentation du fonds, étude et validation du portage



- > Acquisition et portage du foncier, étude et validation des dossiers



- > Accompagnement dans l'approfondissement du projet agricole



## PENSEZ-Y

- > **VOUS AVEZ UN PROJET D'INSTALLATION MAIS PAS DE BIEN IDENTIFIÉ ?**

La SAFER de l'Île-de-France lance régulièrement des appels à candidatures avec portage possible du foncier.

- > **VOUS ÊTES EN LIEN AVEC UN AGRICULTEUR CÉDANT ?**

Ce dispositif de portage de foncier permet une transmission plus sereine.

<sup>1</sup> Hors bâtiment d'habitation

<sup>2</sup> Prolongation possible jusqu'à 5 ans selon les cas

## CONTACTS

AEV : [agriculture@aev-iledefrance.fr](mailto:agriculture@aev-iledefrance.fr) / [www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)

Safer IDF : [safer@safer-idf.com](mailto:safer@safer-idf.com) / [www.saferidf.fr](http://www.saferidf.fr)

PAI Seine-et-Marne : [contact@pai77.fr](mailto:contact@pai77.fr) - PAI Île-de-France Ouest : [pai@jaidf.fr](mailto:pai@jaidf.fr)

Pour vos projets d'installation : [www.deveniragriculteuridf.fr](http://www.deveniragriculteuridf.fr)